

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 8

Artikel: L'enfant sous la neige : [suite]
Autor: Moret, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186911>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lâi allâ; la felhie eut bio lo trioulâ, mâ po rein. — Ne su pas razâ, se lâi fe lo villio, et tot fut de.

Le dut don lai allâ tota soletta, et quand le revegne à l'hotô, son père lâi fâ :

— Et pi, lo menistrè a-t-e fé on bio prédzo ?

— Oh oui, papa, bien beau ! mêmelement qu'il y avait bien du monde qui pleurait.

— Quoui ? dâi fennès ! cein tchurlè po rein !

— Oh ! et pi bien des hommes aussi.

— Et quoui ?

— Eh bien papa, je te dirai que notre voisin Thimothée remâofait presque. Les gens crient tant après pace qui cause comme ça tant ; ça n'empêche pas qui pleurait, que ça prouve qui n'est pas enco tant crouê.

— Pardié ! plioravê dè ne pas poâi dévezâ !

6

L'enfant sous la neige.

Quinze jours après, le trousseau n'avait pas avancé. Le contre-maître apparaissait aux heures des repas, morose, taciturne ; M^{me} Laroche ne parlait pas d'avantage, Geneviève pleurait toutes les larmes de son corps, seule Violette riait et se refaisait un bon petit estomac, très heureuse de sa nouvelle vie et ne semblant pas se douter qu'elle put la perdre jamais.

Un soir Laroche ne vit pas l'enfant à sa place accoutumée. Il ouvrit la bouche pour interroger et il n'en eut pas le courage. Le dîner fut triste et muet. A la fin ce fut plus fort que lui.

— Et Violette?... dit-il.

— Partie.

— Tu as eu ce courage ?

— Tu l'exigeais.

— Sans doute, je te fais juge, il le fallait. C'est égal, tu aurais pu...

— Quoi ?

— Attendre, voir... Elle est vraiment partie ? Alors ce soir la pauvre petite va coucher au dépôt, dans cette horrible préfecture de police...

Laroche se leva tout malade, bouleversé, il en voulait à sa femme de lui avoir obéi, à Geneviève d'avoir laissé faire sa mère, à lui-même d'avoir été si dur et égoïste.

— Où vas-tu ? lui dit M^{me} Laroche, qui le vit chercher son chapeau.

— A la préfecture.

— C'est inutile, murmura la pauvre femme qui pleurait, c'est demain la veille de Noël et Geneviève m'a demandé son cadeau, je lui ai gardé Violette pour son petit Noël.

Violette, qui avait assisté dans l'autre chambre à cette petite scène, était dans les bras du digne homme, qui l'enleva en l'air et l'embrassa avec des larmes pleines les yeux. Nous aurons deux enfants, dit-il.

Notre petite histoire a un épisode. Il est court et bien parisien.

Le lendemain on fêta la Noël, et le réveillon, un peu court mais des plus gais, se prolongea assez tard. Une corbeille de pâtisserie et quelques autres friandises en firent tous les frais, mais la joie d'une conscience satisfaite et le bonheur des deux enfants, assurés de ne plus se quitter, donna à cette agape intime et modeste un charme inconnu aux réunions bruyantes et folles d'une jeunesse insouciance.

Mais ce n'est pas là notre épisode :

On se rappelle que Violette avait un oncle, qu'on disait à son aise, mais qu'on n'avait pu retrouver et qu'on soupçonnait dans les Indes. On en revient quelquefois de ce pays lointain, mais quand on n'en revient pas, on y meurt. C'est ce qui était arrivé pour cet honnête pa-

rent dont on apprit certain jour le décès. Mais quel digne homme, mon Dieu !... En effet, avant de mourir il s'était enrichi et avait eu soin de faire venir un notaire à son chevet, de lui dicter ses volontés et de donner les indications nécessaires pour qu'on retrouvât sa sœur, qui selon lui, demeurait à Paris et devenait son unique héritière.

La pauvre femme n'existait plus, mais Violette la remplaçait et la petite fille, un beau matin, se réveillait avec de belles rentes au soleil. Quatre cent mille francs, nous a-t-on raconté, un chiffre énorme, de quoi équiper une armée pour conquérir le monde quand il faut un si petit coin pour être heureux.

Un tuteur lui fut nommé et l'enfant déclara quelle n'en voulait pas d'autres que l'artisan qui l'avait recueillie et qu'elle appelait son père.

Aujourd'hui, que plusieurs années ont passé sur cette aventure, les Laroche vieillis, mais bien vivants, sont à la tête d'une vaste industrie touchant à la grande culture et qui emploie quelques centaines d'ouvriers pour lesquels l'ancien petit contre-maître a résolu le problème de l'existence digne et de la vieillesse respectée.

Quant à Violette et à Geneviève, elles ont épousé les deux frères, et je vous étonnerais bien si je vous disais le nom qu'elles portent ; c'est celui de deux hommes populaires dans notre grande et belle France et cités pour tout le bien qu'ils y ont fait ; les nommer ce serait les trahir, car vous les reconnaîtrez aussitôt. Ne nous occupons d'ailleurs que de Geneviève et de Violette, Geneviève, que la fortune n'a pas changée et qui est toujours bonne comme lorsqu'elle était enfant, et Violette, qui n'a jamais oublié la veille de Noël pour tous ceux qui souffrent, et qui a fondé une grande maison où tous les pauvres petits abandonnés, grelottant sous la neige ou roulant dans le ruisseau, trouvent à la fois un refuge, une école et une famille.

Eugène MORET.

Un peu de tout.

Parmi les plus curieuses applications de l'électricité, il faut citer celle qui a pour but l'élevage des poussins. Elle sert d'abord à entretenir une température convenable dans les chambres d'incubation des œufs. Cette température ne devant pas dépasser 40 degrés, on place dans ces chambres un thermomètre pourvu de deux fils en communication avec le mercure ; l'un pour la partie inférieure du tube, l'autre pour la partie supérieure jusqu'à la division 40°. Quand le mercure monte à 40°, il touche le fil supérieur, le courant s'établit, et au moyen d'un électro-aimant placé à l'extérieur de la cabane, une petite lucarne s'ouvre et l'air atmosphérique y pénètre.

Quant la température baisse, le contact cesse avec le fil supérieur, le courant s'interrompt, et l'électro-aimant n'agissant plus, la lucarne se referme. De cette façon, le degré maximum n'est jamais dépassé.

L'inventeur de cette couveuse artificielle rêve encore une application assez amusante de l'électricité à son industrie. Il paraît que les poussins ne mangent volontiers qu'en entendant le cri d'une poule.

L'éleveur, mis en goût par les applications du téléphone, en fait construire un en ce moment qui portera aux poussins, fussent-ils dispersés sous plusieurs cages dans une prairie, le gloussement